



**DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE L'AMENAGEMENT**
Service Aménagement
Affaire suivie par Maud Tillier
Chargée de planification urbaine
t 01 30 87 23 88
✉ maud.tillier@saintgermainenlaye.fr

MONSIEUR SERGE CASERIS
MAIRE DU MESNIL LE ROI
MAIRIE
SERVICE URBANISME
1 RUE DU GENERAL LECLERC
78 600 LE MESNIL LE ROI

Saint-Germain-en-Laye, le **06 JAN. 2025**

Lettre recommandée avec A.R.

Objet : Réponse à votre courrier du 20 novembre 2024

Monsieur le Maire,

Par courrier daté du 20 novembre 2024, vous m'avez transmis votre projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la ville du Mesnil-le-Roi, afin que je vous fasse part de mes éventuelles observations, conformément aux dispositions de l'article L153-40 du Code de l'urbanisme.

Après lecture attentive de la note explicative des objectifs de cette procédure, je vous informe que ce projet n'appelle aucune remarque de ma part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Maire et par délégation,
La Maire-Adjointe déléguée de
l'Urbanisme, de l'Aménagement et des
Bâtiments**


Marillys MACÉ



www.saintgermainenlaye.fr